sont alors recherchées dans la bijouterie. Les *arborisations profondes* peuvent être dues à l'empâtement de leur matière par la substance qui les enveloppe, ou à l'infiltration de cette matière au travers de la substance minérale enveloppante.

ARBORISÉ, ÉE (ar-bo-ri-zé) part. pass. du v. Arboriser. Qui présente des arborisations : *Agate* ARBORISÉE.

ARBORISER v. n. ou intr. (ar-bo-ri-zé — du lat. *arbor*, arbre). Cultiver des arbres.

— v. a. ou tr. Donner la forme arborescente.

S'arboriser, v. pr. Imiter la forme d'un arbre.

ARBORISTE s. m. (ar-bo-ri-ste — du lat. *arbor*, arbre). Syn. peu usité de *pépiniériste* et d'*arboriculteur*.

— La Fontaine l'a employé abusivem. pour *herboriste :*

> Tu veux faire ici l'*arboriste*,
> Et ne fus jamais que boucher.
> LA FONTAINE.

ARBORIUS (Emilius-Magnus), rhéteur et jurisconsulte gaulois, né dans l'Aquitaine vers 270, mort vers 335. Telles sont du moins les dates données par les bénédictins (*Hist. littér. de la France*). Ausone, qui était neveu d'Arborius, dit qu'il ne vécut que trente ans. Quoi qu'il en soit, il enseigna avec beaucoup d'éclat la jurisprudence et les belles-lettres à Toulouse et à Narbonne, en même temps qu'il acquit dans la carrière du barreau la renommée de l'un des hommes les plus éloquents de son siècle. Constantin le Grand l'appela à Constantinople pour lui confier l'éducation de l'un de ses fils. On lui attribue un poëme élégiaque intitulé *Ad nympham nimis cultam*, d'une versification élégante, et qui a été traduit en français par M. Cabaret Dupaty dans la deuxième série de la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke. Ausone a consacré deux pièces de vers à la mémoire d'Arborius.

ARBOUSE s. f. (ar-bou-ze — lat. *arbutum*, même sens; selon d'autres, du celt. *ar*, âpre, et *boise*, buisson). Bot. Fruit de l'arbousier. ‖ On donne aussi ce nom à une espèce de cucurbitacée, peu connue, mais qui paraît voisine de la pastèque ou melon d'eau. On la cultive en Russie. Sa chair, fondante et d'une saveur agréable, renferme des graines noires. Elle est employée en médecine, comme rafraîchissante. ‖ On dit aussi ARBOUSSE et ARBOUSTE.

ARBOUSIER s. m. (ar-bou-zi-é — rad. *arbouse*). Arbrisseau du midi de l'Europe, qui porte des fruits assez semblables à la fraise, mais d'une saveur aigrelette et même un peu âpre : *Une haie d'*ARBOUSIERS. *L'abeille va se poser sur les fleurs blanches de l'*ARBOUSIER, *ce bel arbre toujours vert dont les fleurs ressemblent à celles du muguet, et dont les fruits sont des fraises.* (A. Karr.) *Les* ARBOUSIERS *sont des arbustes ou des arbrisseaux répandus dans l'Europe australe, les îles Canaries, l'Amérique boréale, le Mexique et le Chili.* (C. Lemaire.)

> Le sauvage *arbousier* pompeusement étale
> Sur ses bras reverdis la pompe orientale.
> BOUCHER.

— *Arbousier des Alpes*, *arbousier raisin d'ours*, La busserolle.

— **Encycl.** Le genre *arbousier* renferme un assez grand nombre d'espèces, qui habitent en général les diverses régions de l'hémisphère nord. La plus connue et la plus intéressante est l'*arbousier commun* (*arbutus uva ursi*), arbrisseau qui, d'ordinaire, ne dépasse guère trois à quatre mètres, mais qui, dans certaines circonstances atteint, dit-on, une hauteur de dix mètres. Il croît abondamment dans les forêts des régions tempérées et méridionales de l'Europe. On le reconnaît de loin à sa tige et à ses rameaux d'un rouge assez intense, à ses feuilles persistantes, d'un beau vert foncé et luisant, à ses fleurs blanc rosé en grelots, et à ses fruits d'un rouge vif, dont la ressemblance avec les fraises a fait donner à cette espèce les noms vulgaires d'*arbre aux fraises* et de *fraisier en arbre*. Mais cette analogie s'arrête à l'aspect extérieur; l'*arbouse* (c'est le nom du fruit), quoique assez sucrée, est d'une saveur un peu âpre et astringente, qui devient plus tard vineuse. On en extrait du sucre et de l'alcool; l'*arbousier à panicules* ou *andrachné* est originaire de la Grèce; l'*arbousier des Alpes* (*arbutus Alpina*) croît sur les montagnes élevées de l'Europe et produit des fruits noirs d'une saveur agréable, qui constituent une grande ressource pour les habitants des régions arctiques; la *bousserole* ou *raisin d'ours* (*arbutus uva ursi*) se trouve dans les mêmes localités; c'est un arbuste traînant, dont les feuilles rappellent celles du buis; ses fruits rouges, en grappes, ont une saveur peu agréable; mais les ours en font leurs délices. Toutes ces espèces, et quelques autres, renferment une grande quantité de tannin et d'acide gallique, ce qui les fait employer dans le tannage des cuirs. On leur a aussi attribué des propriétés médicales (entre autres celle de guérir la gravelle) qui sont très-contestables.

ARBRE s. m. (ar-bre — lat. *arbor*, même sens). Végétal ligneux, dont la tige épaisse, élevée, nue à la base, est chargée de branches et de feuilles au sommet : ARBRE *indigène*. ARBRE *exotique*. ARBRE *chargé de fleurs, chargé de fruits. Planter, transplanter, abattre des* ARBRES. *Un plant d'*ARBRES. *Avenue, allée d'*ARBRES. *Celui qui rend le bien pour le mal ressemble à l'*ARBRE, *qui donne des fruits à ceux qui lui jettent des pierres.* (Prov.) *L'homme qui n'a plus ni parents ni enfants ressemble à un tronc d'*ARBRE *qui n'a plus ni branches ni racines.* (Prov.) *J'ai planté des* ARBRES, *et je veux mourir si je sais comment ils croissent.* (Volt.) *J'étais assis à l'ombre d'un bel* ARBRE; *des fruits d'une couleur vermeille descendaient en forme de grappe à la portée de ma main.* (Buff.) *Les* ARBRES, *les arbrisseaux, les plantes, sont la parure et le vêtement de la terre.* (J.-J. Rouss.) *Le cours annuel du soleil ajoute chaque année un cercle au tronc des* ARBRES. (B. de St-P.) *Le baobab est le plus grand* ARBRE *du monde.* (A. Karr.) *Assis sur une souche, au milieu d'un abattis de grands* ARBRES, *je prenais mon repas avec appétit.* (G. Sand.) *Danton, dans sa prison, s'écriait : Ah! si seulement je pouvais voir un* ARBRE! (A. Karr.) *Lorsqu'un* ARBRE *porte trop de fruits, il n'en amène aucun à une complète maturité.* (Cl. Tillier.) *Les* ARBRES *ne sont réellement beaux que lorsqu'ils croissent en toute liberté.* (Thénot.) *La forêt est peuplée d'*ARBRES *que l'homme est allé prendre au delà des mers.* (Ed. About.) *Il n'y a point d'*ARBRE *qui n'ait besoin d'être cultivé et émondé, selon les climats et les saisons, pour porter toujours de bons fruits.* (Guizot.)

> L'aigle avait ses petits au haut d'un *arbre* creux.
> LA FONTAINE.

> Image des humains, l'*arbre* vit et respire.
> ROSSET.

> L'*arbre* est de nos jardins le plus bel ornement.
> DELILLE.

> Maître corbeau, sur un *arbre* perché,
> Tenait en son bec un fromage.
> LA FONTAINE.

> L'*arbre* qu'on a planté rit plus à notre vue
> Que le parc de Versaille et sa vaste étendue.
> VOLTAIRE.

> Les *arbres* étendaient, sous un ciel attristé,
> De leurs rameaux ternis la triste nudité.
> LA HARPE.

> J'ai planté mon jardin, ô mort, avec tes *arbres :*
> L'if, le buis, le cyprès y croisent sur les marbres
> Leurs rameaux d'un vert brun.
> TH. GAUTIER.

> *Arbres* dépouillés de verdure,
> Malheureux cadavres des bois,
> Que devient aujourd'hui cette riche parure,
> Dont je fus charmé tant de fois?
> J.-B. ROUSSEAU.

— Fig. et moralem. Se dit de ce qui peut se comparer à un arbre relativement à ses racines, à sa fructification, à l'étendue de ses rameaux, comme le commerce, l'industrie, le progrès, etc. : *L'ordre social, cet* ARBRE *immense qui couvre de son ombre le monde civilisé, a sa racine dans le ciel.* (Portalis.) *On peut trouver dans l'histoire la date de ces grandes vérités qui ont commencé par n'être qu'une semence invisible et qui ont fini par former un* ARBRE *immense.* (E. Scherer.) *La prostitution est un fruit nécessaire de l'*ARBRE *social tel qu'il est planté, la tête en bas, les racines en l'air.* (Ed. About.) ‖ Se dit aussi d'une famille nombreuse, d'une maison puissante : *Voyez s'il s'en est fallu beaucoup qu'il n'ait renversé ce grand* ARBRE *de la maison d'Autriche.* (Voiture.) *La reine de Pologne n'a plus de retraite; elle a quitté son royaume; le roi est contraint de la suivre : réfugiés dans la Silésie, où ils manquent des choses les plus nécessaires, il ne leur reste plus qu'à considérer de quel côté allait tomber ce grand* ARBRE *ébranlé par tant de mains, et frappé de tant de coups à sa racine, ou qui en enlèverait les rameaux épars.* (Boss.) ‖ Se dit encore, dans le style parabolique et mystique, en parlant de l'homme, par allusion à ses actions bonnes ou mauvaises considérées comme de bons ou de mauvais fruits : ARBRE *qui porte de bons, de mauvais fruits. Tout* ARBRE *qui ne porte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu.* (Evang.) *Frappez l'*ARBRE *infructueux qui n'est plus bon que pour le feu.* (Boss.)

— *Arbres fruitiers* ou *arbres à fruit*, Arbres cultivés pour leurs fruits propres à servir d'aliment, tels que les pommiers, les poiriers, les cerisiers, les pruniers, les abricotiers, les pêchers, les amandiers, etc. : ARBRES FRUITIERS *à noyaux.* ARBRES FRUITIERS *à pepins. Jardin planté d'*ARBRES FRUITIERS *en plein rapport. Les* ARBRES FRUITIERS, *agités violemment, semaient sur moi leurs fleurs embaumées.* (G. Sand.) *Les* ARBRES FRUITIERS, *en penchant leurs rameaux vers la terre, semblent offrir leurs fruits à l'homme.* (Fén.) *Quelques* ARBRES FRUITIERS *sauvages penchaient leurs têtes sur les nôtres.* (J.-J. Rouss.) *Les Grecs et les Romains ont tiré de l'Asie la plupart des* ARBRES À FRUIT *que nous cultivons aujourd'hui.* (B. de St-P.) ‖ *Arbres forestiers*, Arbres qu'on trouve ordinairement dans les forêts, tels que le chêne, le sapin, le hêtre, l'orme, l'érable, le tilleul, le peuplier, le bouleau, etc. ‖ *Arbres verts*, Ceux qui conservent leur feuillage pendant l'hiver, comme le laurier, le chêne vert, le houx, le buis, etc. Parmi les arbres verts, on distingue ceux dont la séve épaissie produit la résine, tels que les pins, les sapins, le cèdre, le mélèze, le cyprès, l'if, etc., et que l'on nomme particulièrement *arbres résineux : Ensuite les bois seront formés presque exclusivement d'*ARBRES VERTS. (Ad. de Juss.) ‖ *Arbres d'ornement*, Ceux qui entrent dans la composition des jardins d'agrément, pour former des lignes, des massifs, des arcades de verdure. ‖ *Arbres économiques*, Cultivés pour d'autres avantages que ceux que l'on peut retirer de leurs fleurs ou de leurs fruits, tels que le chêne-liége, le mûrier, le sumac, etc. ‖ *Arbre nain*, Arbre d'espèce naturellement petite, comparativement à d'autres du même genre qui sont plus grandes.

— Le mot *arbre* est souvent suivi d'un substantif ou d'un adjectif qui en détermine la nature, et donne lieu à une dénomination vulgaire rarement acceptée par les savants. Voici, par ordre alphabétique, la liste de ces différentes sortes d'arbres :

Arbre à l'ail. Se dit de plusieurs arbres, appartenant à différents genres, et dont les feuilles ou les fleurs exhalent l'odeur de l'ail. Tel est, entre autres, le cerdane du Pérou;

Arbre d'amour, Le gaînier;

Arbre aux anémones, Nom donné au calycanthe de la Floride, à cause de ses belles fleurs, qui rappellent les anémones;

Arbre d'argent, Espèce de protée, appelé aussi *protée argenté;*

Arbre aveuglant, Agalloche des Indes orientales, donc le suc âcre et laiteux cause des inflammations dangereuses quand il tombe sur les yeux;

Arbre des Banians, Le célèbre figuier du Bengale, qui est de la part des Indiens l'objet d'une grande vénération;

Arbre à baume. Se dit de plusieurs arbres qui fournissent une gomme balsamique;

Arbre à beurre, Sapotillier qui croît dans l'Inde, et dont les graines renferment une substance analogue au beurre, qui durcit promptement. V. BASSIE;

Arbre à bourre, L'arec chevelu, dont le fruit est un drupe à chair fibreuse ;

Arbre à brai, Arbre indigène de Manille, qui donne une résine employée dans la marine;

Arbre du Brésil, Le brésillet des Indes, dont le bois tinctorial rouge est très-répandu dans le commerce;

Arbre à calebasses, Le calebassier;

Arbre de Caroni, Le galipier, qui donne l'angusture vraie;

Arbre du castor, Le magnolier glauque de l'Amérique septentrionale;

Arbre à chandelles, Syn. de *muscadier*, de *porte-suif;* V. plus bas ARBRE À SUIF;

Arbre à chapelets, V. plus bas ARBRE SAINT;

Arbre à cire. Se dit de plusieurs arbres qui laissent suinter une matière analogue à la cire des abeilles, et propre aux mêmes usages;

Arbre des conseils, Le figuier religieux, cultivé dans l'Inde auprès des pagodes, et sous lequel les habitants ont coutume de s'assembler;

Arbre de corail, Espèce d'érythrine, ainsi nommée à cause de ses grappes de fleurs d'un rouge éclatant;

Arbre à cordes, Le figuier de l'île Bourbon, parce que son écorce sert à fabriquer des cordes, ou des liens très-solides;

Arbre de cypre, Le cyprès chauve, et quelques espèces du genre pin;

Arbre de Cythère, Le spondias des îles de France et de Bourbon;

Arbre du diable ou *Pet du diable*, Le sablier d'Amérique, dont le fruit desséché se fend avec éclat, et lance au loin les graines;

Arbre de Dieu, Le figuier religieux;

Arbre de dragon, Le dragonnier;

Arbre à encens. Se dit de plusieurs espèces du genre amaryde et du genre icique, qui fournissent une gomme-résine qui peut suppléer à l'encens;

Arbre à enivrer, La piscidie, employée quelquefois pour enivrer le poisson;

Arbre à éponges, Espèce d'acacia;

Arbre de fer, Le mésua, dans l'Inde, et le stadmannia, à l'île de France;

Arbre à fraises, L'arbousier;

Arbre à franges, Espèce de chionanthe, remarquable par ses belles fleurs blanches disposées en grappes pendantes;

Arbre à la gale, Nom donné au sumac vénéneux, dont les feuilles donnent un suc qui cause sur la peau des démangeaisons violentes;

Arbre à la glu, Le houx;

Arbre à la gomme. Se dit de plusieurs espèces d'acacias, qui donnent la gomme arabique et la gomme du Sénégal;

Arbre à grives, Le sorbier des oiseaux;

Arbre impudique ou *indécent*. Se dit de plusieurs espèces de vaquois, à cause de la forme de leurs racines, charnues et pendantes;

Arbre de Judas ou *de Judée*, Le cercis, originaire des Antilles, et dont les fleurs purpurines sont d'un bel effet;

Arbre à lait. Se dit de plusieurs espèces d'apocynées et d'euphorbiacées, qui sont remplies d'un suc blanc et laiteux, et que quelques naturalistes confondent avec l'*arbre à la vache*.

Arbre au lis, Le tulipier, à cause de ses grandes et belles fleurs semblables à celles du lis;

Arbre de mai ou *de la saint-Jean*, Millepertuis qui fleurit en mai ou en juin;

Arbre à la main, Le chéirostémon, dont les étamines sont groupées comme les doigts de la main rapprochés;

Arbre à la migraine, Le premne;

Arbre de mille ans, Le baobab;

Arbre de Moïse, Le pyracanthe, à cause de la couleur rouge de ses fruits. On le désigne aussi sous le nom de BUISSON ARDENT;

Arbre de neige, Nom que l'on donne souvent à la viorne boule de neige et au chionanthe de Virginie;

Arbre ordéal ou *à épreuves*, Arbre vénéneux du Congo, parce qu'on fait boire aux accusés une décoction de ses feuilles, comme une sorte de jugement de Dieu;

Arbre à pain, L'artocarpe, dont le fruit bouilli ou grillé a une saveur qui rappelle celle du pain;

Arbre à papier, Sorte de mûrier, nommé de même *mûrier à papier*, dont les couches corticales bouillies donnent une pâte propre à faire du papier;

Arbre à perruque, Espèce de sumac, ainsi nommé à cause de ses panicules de fleurs dont les pédoncules s'allongent après la floraison, et forment des panaches légers semblables à une chevelure mêlée;

Arbre à la pistache, Syn. de *staphylier;*

Arbre au poivre, Espèce de gattilier d'Espagne et de Sicile, qui n'a rien de commun avec le poivrier, mais dont les fruits ont une saveur aromatique poivrée;

Arbre puant, Fétidier, ainsi nommé à cause de la mauvaise odeur répandue par son bois;

Arbre aux quarante écus, Le ginko, arbre originaire du Japon, ainsi nommé parce qu'à l'époque de son introduction en Europe, les pépiniéristes le vendaient quarante écus; on l'appelle aussi *arbre de Gordon*, du nom de celui qui le fit connaître en Europe;

Arbre saint, Azédarach, dont les noyaux servent à faire des chapelets;

Arbre de saint Thomas, Nom donné au bauhinier par les chrétiens de l'Inde, qui croyaient que les fleurs pourpres de cet arbre avaient été teintes du sang de saint Thomas;

Arbre de Sainte-Lucie, Nom donné à une sorte de prunier qui croît en abondance à Sainte-Lucie, près de Commercy;

Arbre aux savonnettes, Le savonnier;

Arbre de seringue ou *à seringue*, L'hévé de la Guyane, d'où découle un suc qui forme du caoutchouc avec lequel, aux Antilles, on fabrique les seringues;

Arbre à soie. Se dit de plusieurs apocynées dont les étamines donnent des filaments longs et soyeux;

Arbre à suif ou *porte-suif*, Espèce de croton originaire de la Chine, dont les semences sont couvertes d'une substance grasse qu'on utilise pour la fabrication des chandelles;

Arbre triste, Le nyctanthe, dont les fleurs se ferment au coucher du soleil et ne se rouvrent qu'à son lever;

Arbre aux tulipes, Le tulipier;

Arbre à la vache, Le galactodendron, qui fournit une liqueur blanche et douce comparable au lait;

Arbre à velours, Nom donné au veloutier, à cause du duvet blanc, soyeux et très-épais, qui recouvre cet arbrisseau;

Arbre au vermillon, Nom vulgaire du chêne sur lequel se développe l'espèce de cochenille connue sous le nom de *kermès végétal;*

Arbre au vernis, Le terminalier, qui produit une gomme-résine employée en médecine et en parfumerie;

Arbre de vie, Le thuya, ainsi nommé à cause de sa verdure perpétuelle;

Arbre du voyageur, L'uranie, dont les feuilles en godet renferment une certaine quantité d'eau qui peut être utile au voyageur, à Madagascar.

— Hortic. *Arbre de tige*, Arbre qui a de 2 à 3 m. 30 cent. de hauteur sous les branches. ‖ *Arbre de demi-tige* ou *de demi-vent*, Celui qui se ramifie à 1 m. ou à 1 m. 70 cent. ‖ *Arbre en plein vent*, Arbre qui s'élève et végète sans abri, qui s'étend en liberté, bien qu'il soit soumis à la taille. ‖ *Arbre en espalier*, Celui qui est planté contre un mur, avec ou sans treillage, et dont les branches sont régulièrement palissées à droite et à gauche contre ce mur. ‖ *Arbre en contre-espalier*, Celui qui est placé vis-à-vis des espaliers, dont il n'est séparé que par la plate-bande qui longe le mur. ‖ *Arbre en éventail*, Celui qui affecte la forme d'un éventail et qui, placé le long des carrés du jardin, n'est séparé des contre-espaliers que par l'allée située entre la plate-bande et les carrés. ‖ *Arbre en quenouille*, *arbre en buisson*, Arbre annuellement taillé en cône ou en pyramide, et garni de branches d'un bout à l'autre de sa tige. ‖ *Arbre franc de pied*, Arbre obtenu de semis, de bouture ou par marcotte, et qui n'a pas été greffé. ‖ *Arbre sur franc*, Celui qui a été greffé sur un sujet venu de semence appartenant à la même espèce ou variété. ‖ *Arbre franc sur franc*, Arbre qui a été greffé sur un sujet déjà greffé de la même espèce, opération qui a pour but d'améliorer les fruits.

— Sylvic. *Arbre de première, de deuxième, de troisième, de quatrième grandeur*, Arbre qui s'élève au-dessus de 33 m.; de 20 à 33 m.; de 10 à 20 m.; très-petit arbre, arbrisseau. ‖ *Arbre de haute, de moyenne, de basse tige*, Arbre dont les branches commencent à une distance plus ou moins considérable du sol. ‖ *Arbre de haute futaie*, Celui qui, comme

le chêne, le hêtre, le châtaignier, le pin, le sapin, etc., est abandonné à lui-même dans les forêts, où il atteint des dimensions considérables et parvient à un grand âge. ‖ *Arbre pied cornier*, Celui qui est laissé aux angles des ventes. ‖ *Arbre coupier*, Arbre que l'on a coutume de couper. ‖ *Arbre retenu*, Celui qui est marqué pour être réservé dans une coupe. ‖ *Arbre de lisière*, Celui qu'on laisse entre deux pieds corniers, pour marquer la limite de la forêt. ‖ *Arbre moderne*, Baliveau jeune laissé dans la dernière coupe. ‖ *Arbre en état*, Arbre encore sur pied. ‖ *Arbre de brin*, Celui dont la tige est haute et droite. ‖ *Arbre couronné*, Celui dont les branches se dessèchent à son sommet. ‖ *Arbre éhoupé*, *ébranché* ou *déshonoré*, Celui dont on a coupé la cime ou une partie des branches. ‖ *Arbre chablis*, Celui qui a été déraciné, renversé par les vents. ‖ *Arbre encroué*, Celui qui se renverse sur un autre dans sa chute. ‖ *Arbre de délit*, Celui qui a été coupé ou enlevé contrairement aux règlements. ‖ *Arbre charmé*, Celui que l'on a entamé pour le faire périr. ‖ *Arbre arsin*, Celui auquel on a mis le feu. ‖ *Arbre d'assiette*, Celui qui indique l'endroit de l'assiette d'une vente. ‖ *Arbre de paroi.* Se dit de ceux qui séparent les coupes vendues des coupes contiguës. ‖ *Arbre de lumière*, Arbre situé au milieu des brisées, et qui doit servir à l'arpenteur pour la facilité de ses opérations. ‖ *Arbre surnuméraire*, Celui qui est à couper après le balivage. ‖ *Arbre à laye* ou *arbre de repeuplée*, Jeune arbre destiné à repeupler les taillis.

— Prov. et fig. *Quand l'arbre est tombé, chacun court aux branches*, Lorsqu'un homme est disgracié, tout le monde accourt pour l'accabler, le dépouiller. ‖ *L'arbre ne tombe pas du premier coup*, Il faut du temps, des soins, des efforts pour réussir dans une affaire. ‖ *S'en tenir au gros de l'arbre*, Demeurer attaché à ce qui est le plus anciennement, le plus généralement établi : *Je m'en rapporte à ce que l'Eglise en a décidé, je* ME TIENS AU GROS DE L'ARBRE. (Acad.) ‖ *Entre l'arbre et l'écorce il ne faut pas mettre le doigt*, Il ne faut point intervenir dans une dispute passionnée ou dans une discussion délicate, et surtout dans les débats de famille. C'est le conseil que donne Sganarelle au trop officieux voisin qui s'interpose dans sa querelle avec sa femme Martine : *Apprenez qu'*ENTRE L'ARBRE ET L'ÉCORCE IL NE FAUT PAS Y METTRE LE DOIGT. (Mol.) ‖ *On ne jette des pierres qu'à l'arbre chargé de fruits*, Il n'y a que l'homme distingué qui soit en butte aux traits envenimés de la critique; les détracteurs attaquent le mérite et laissent en paix la médiocrité. ‖ *Couper l'arbre pour avoir le fruit*, Phrase donnée par Montesquieu (*Esprit des lois*, liv. V, ch. XIII) comme la devise d'un gouvernement despotique, qui ruine un pays en épuisant d'un seul coup ses ressources : « Quand les sauvages de la Louisiane veulent avoir du fruit, ils coupent l'arbre au pied et cueillent le fruit. Voilà l'image du gouvernement despotique. » Cette métaphore célèbre a été inspirée à l'illustre écrivain par un récit des *Lettres édifiantes*. Un publiciste espagnol a rendu la même idée en disant : « Le laboureur, quand il a besoin de bois, coupe une branche, et non pas le pied de l'ARBRE. » *Trop activer le développement intellectuel des enfants au moyen de méthodes de serre-chaude, pour obtenir des bacheliers à quinze ans, c'est* COUPER L'ARBRE POUR AVOIR LE FRUIT.

— Dans l'Ecriture, *L'arbre de la science du bien et du mal*, ou simplem., *l'arbre de la science*, ou encore *arbre adamique*, Arbre qui se trouvait dans le paradis terrestre, et dont Dieu avait défendu à nos premiers parents de manger les fruits. ‖ Par allusion : *L'*ARBRE DE LA SCIENCE *porte encore le fruit défendu.* (De Lévis.) *Le mariage est l'*ARBRE DE LA SCIENCE DU BIEN ET DU MAL. (S. Dubay.)

> L'*arbre de la science* à tous offre son fruit;
> Pour être heureux, le peuple a besoin d'être instruit.
> FRÉVILLE.

‖ *Arbre de vie*, Autre arbre du paradis terrestre, dont les fruits avaient la vertu de conserver la vie à l'homme s'il eût gardé son innocence. ‖ *L'arbre de la croix*, La croix où Jésus-Christ fut attaché : *S'abriter sous l'*ARBRE DE LA CROIX.

— Versif. *Arbre fourchu*, Ancienne poésie française ainsi nommée parce que de très-petits vers y étaient entremêlés à de plus grands, de manière à figurer à peu près à l'œil un tronc et des branches. Ex :

> La grandeur humaine
> Est une ombre vaine
> Qui fuit;
> Une âme mondaine,
> A perte d'haleine,
> La suit,
> Et pour cette reine
> Trop souvent se gêne
> Sans fruit.

— Bibliogr. *Arbre de la croix*, Titre d'un poëme allégorique, écrit en patois provençal, dont le sujet roule sur trois graines célestes, emblème de la sainte Trinité, lesquelles semées en terre depuis l'origine des choses, produisent l'*arbre de la croix*, signe de la rédemption du monde.

— *Arbre encyclopédique*, Tableau idéal de l'enchaînement logique, de la connexion des sciences entre elles. Les arbres encyclopédiques publiés jusqu'à ce jour ne répondent pas précisément à cette définition, car ils offrent au contraire un enchaînement systématique qui dépend entièrement du point de vue auquel s'est placé l'auteur.

Les anciens avaient entrevu la possibilité d'un *arbre encyclopédique* des sciences, et cette idée a occupé chez les modernes les plus puissants esprits. Le chancelier Bacon, Diderot, d'Alembert, et, tout récemment M. Ampère, ont fait des travaux, émis des idées à ce sujet. Mais nous croyons que rien n'est plus difficile à faire que ce travail de dissection. Il ne s'agit rien moins que de construire de toutes pièces le squelette d'un individu hypothétique, sorte de Protée qui se transforme à chaque instant. L'*arbre encyclopédique* des connaissances humaines est un tronc éternel qui poussera toujours de nouvelles branches, auxquelles nul jardinier n'est capable d'assigner d'avance leur point de départ et leur degré de développement. Autant vaudrait tenter de photographier l'éclair fugitif ou les flots de la mer en mouvement. Le bilan des connaissances humaines ne doit être qu'un bilan définitif, et ces sortes d'inventaires ne sauraient se dresser de choses qui sont de nature à durer, à se transformer, à se mouvoir toujours.

— *Arbre de Noël*, Arbre vert que l'on garnit de joujous, de friandises destinés aux enfants, la nuit qui précède Noël.

— Blas. Se dit de tout arbre dont on ne peut déterminer l'espèce. En armoiries, les arbres sont ordinairement de sinople. Il y en a cependant de quelque autre émail, mais c'est l'exception. ‖ *Arbre généalogique* ou *héraldique*, Figure en forme d'arbre, d'où l'on voit sortir, comme d'un tronc, les diverses branches de consanguinité d'une famille : *Le marquis était de plus en plus satisfait du respect dont le jeune marquis faisait preuve pour l'*ARBRE GÉNÉALOGIQUE *de sa famille.* (H. Beyle.) V. plus loin Iconogr. ARBRE DE JESSÉ.

— Typogr. Dans la presse en bois, on appelle *arbre* une pièce de fer qui descend perpendiculairement du milieu du sommet supérieur sur le sommet de la platine, et qui, dans son mouvement de haut en bas, force cette dernière à opérer l'impression de la forme sur le papier. Dans la presse Stanhope, l'*arbre* est une espèce de fourche en fer qui soutient les bandes à l'extrémité vers laquelle le train se déroule.

— Météor. *Arbre d'Abraham*. Nom donné, dans certains départements, à une bizarre disposition de nuages : *L'*ARBRE D'ABRAHAM *promet tempête et n'a jamais menti.* (H. Castille.)

— Anat. *Arbre de vie*, Substance blanche du cervelet, dont la disposition arborisée est facilement visible, après une section faite d'avant en arrière au milieu des hémisphères cérébelleux. D'un noyau central partent, dans toutes les directions, des branches de même couleur qui se rendent aux lobes; des ramifications secondaires se rendent aux lames du cervelet; enfin des ramifications de troisième ordre se rendent aux lamelles. La substance blanche ainsi ramifiée semble porter la vie aux différents points de l'organe, ce qui lui a valu son nom : elle est partout entourée d'une lamelle très-mince de substance jaune autour de laquelle s'étend la substance grise, qui forme la couche corticale du cervelet. V. LYRE.

— Chim. *Arbre de Diane*, Amalgame d'argent et de mercure (Diane est l'ancien nom de l'argent) sous forme d'arborisation. On obtient cette élégante cristallisation en mélangeant trois parties d'une dissolution saturée d'argent dans l'acide azotique avec deux parties d'une dissolution de mercure dans le même acide, et en ajoutant au liquide sept parties de mercure alliées à une partie d'argent; les cristaux se forment au bout de vingt-quatre à quarante-huit heures, et s'étendent jusqu'à la surface du liquide. ‖ *Arbre de Jupiter*, Précipité d'étain (Jupiter est l'ancien nom de l'étain) cristallisé en paillettes, d'un gris blanchâtre, qui se dépose sur une lame de zinc trempée dans la dissolution d'un sel d'étain. ‖ *Arbre de Mars*, Matière d'un gris blanchâtre, composée de silicate de fer et de carbonate de potasse (Mars est l'ancien nom du fer), qu'on obtient en plongeant un cristal de sulfate de fer dans la liqueur des cailloux (mélange de silicate et de carbonate de potasse). ‖ *Arbre des philosophes.* Se disait du mercure, et quelquefois même de la pierre philosophale. ‖ *Arbre de Saturne*, Végétation cristalline de plomb (Saturne est l'ancien nom du plomb), qui se forme dans une solution d'acétate de ce métal, autour d'une lame de zinc plongée dans le liquide. Pour obtenir une belle cristallisation, la solution doit contenir une partie d'acétate neutre de plomb, pour trente parties d'eau, avec addition d'un peu d'acide acétique.

— Mécan. Pièce longitudinale de bois, de fer ou de fonte, qui supporte les roues des machines, les lames des bocards, les ailes des moulins à vent, etc., et tourne avec elles. On l'appelle quelquefois *arbre tournant*, mais c'est une redondance, attendu que son caractère distinctif est de tourner. Suivant la disposition qu'il occupe, un arbre est dit vertical, horizontal ou incliné. La partie comprise entre les points d'appui est le *corps de l'arbre*. Les points par lesquels l'arbre repose sur les supports sont les *collets*. Quand ces collets sont situés aux extrémités de l'arbre et qu'ils ne sont point munis de saillies qui les empêchent de sortir par le bout, ils se nomment *tourillons*. Enfin, dans les arbres verticaux, le collet inférieur s'appelle *pivot*. Dans les machines à vapeur et dans les autres machines motrices, on distingue deux espèces d'*arbres :* 1° les *arbres moteurs*, ou *arbres de couche*, qui reçoivent directement l'action de la puissance et la transmettent aux autres parties du système; 2° les *arbres de transmission de mouvement*, ou simplement *arbres de transmission*, qui supportent les roues d'engrenage et autres de la machine et leur communiquent la portion convenable de la puissance du moteur. ‖ *Arbre de trompe*, Partie principale de la machine soufflante appelée *trompe*, l'arbre creux, le canal qui reçoit l'eau. ‖ *Arbre de parallélogramme*, Dans les machines à balanciers latéraux, Arbre horizontal qui joint les deux parallélogrammes

— Mar. Nom donné au mât dans les bâtiments à voiles latines de la Méditerranée. C'est du mot *arbre*, pris dans ce sens, qu'est dérivé le mot *arborer*. ‖ *Arbre de mestre*, Le grand mât d'un bâtiment à voiles latines. ‖ *Arbre de trinquet*, Le mât de misaine.

— Navig. à vap. Tige inflexible en bois, en fonte ou en fer forgé, tournant autour d'un axe invariable et servant à transmettre, sur toute sa longueur, le mouvement de rotation continu ou alternatif qu'elle reçoit de la puissance motrice sur un de ses points. ‖ *Arbre de couche* ou *à manivelles*, Pièce qui reçoit directement le mouvement de rotation par les coudes des manivelles, qui sont venues de forge ou qui sont clavettées sur elle. ‖ *Arbre des roues*, Arbre portant les roues à palettes qui font marcher le navire, le bateau. ‖ *Arbre d'hélice*, Arbre qui porte et entraîne l'hélice par le mouvement qu'il reçoit de la ligne d'arbres établie depuis la machine jusqu'à lui. ‖ *Arbre du navire* ou *d'entraînement*, Le dernier arbre, en fer ou en acier, qui donne le mouvement à l'hélice. ‖ *Arbre intermédiaire.* Se dit de longs cylindres en fer creux, qui transmettent le mouvement de la machine à l'hélice sur une longueur souvent égale à près de la moitié de celle du navire. ‖ *Arbre du tiroir*, Axe qui reçoit le mouvement de l'excentrique et sert à le transmettre au tiroir par des mécanismes très-variés.

— Horlog. Pièce ronde ou carrée, qui a des pivots et sur laquelle est ordinairem. adaptée une roue. ‖ Essieu qui est au milieu du barillet d'une montre ou d'une pendule. ‖ Outil qui sert à monter des roues ou d'autres pièces, de manière à pouvoir les tourner entre deux pointes. ‖ Outil qui est armé d'un crochet, et qui sert à mettre les ressorts dans les barillets et à les en ôter.

— Techn. Nom donné, dans différents métiers, à des axes ou pièces du même genre. ‖ Chez les cartonniers, Principale pièce du moulin à broyer la pâte. C'est un cylindre perpendiculaire tournant sur une crapaudine au fond de la cuve. ‖ Chez les cardeurs, Partie du rouet à laquelle est suspendue la roue. ‖ Chez les fileurs d'or, Bouton en fer qui, traversant la grande roue, donne, en la faisant tourner, le mouvement à toutes les autres. ‖ Verge de fer à laquelle est suspendu le fléau d'une balance. ‖ Pièce qui se trouve entre la vis et le pivot d'une presse d'imprimerie.

— Constr. Pièce la plus forte de la machine servant à élever les pierres, les poutres.

— Iconograph. *Arbre de Jessé*, Arbre généalogique de Jésus-Christ. Il a été très-souvent représenté par la peinture et la sculpture, depuis le XIIe siècle jusqu'au XVIe. Le patriarche Jessé est figuré couché à terre et endormi. Tantôt de sa poitrine, tantôt de sa bouche ou de son cerveau, s'élance un tronc vigoureux qui se ramifie de plus en plus à mesure qu'il s'élève, et chaque ramification porte à l'extrémité un des ancêtres du Sauveur. Enfin, la branche la plus haute se termine par une fleur épanouie, qui sert de trône à la Vierge, quelquefois seule, d'autres fois tenant l'Enfant Jésus entre ses bras. L'arbre est souvent plus compliqué. On voit entre chaque branche un prophète avec un phylactère portant la prophétie dont il est l'auteur, et qui se rapporte toujours à la venue du Christ : il regarde le sommet de l'arbre et montre du doigt celui sur lequel l'Esprit-Saint doit se reposer. En Orient, on ne se contente même pas d'intercaler ainsi les prophètes au milieu des arbres : on y place aussi le devin Balaam et les anciens Sages de la Grèce.

L'*arbre de Jessé*, comme nous l'avons dit plus haut, a été représenté dans les monuments de l'art français au moyen âge, entre autres dans une verrière de l'église de Chartres et dans une verrière de la Sainte-Chapelle, à Paris; celle-ci se trouve reproduite en miniature dans le *Psautier de saint Louis*, qui appartient à la bibliothèque de l'Arsenal. Tout le tympan du portail septentrional de la cathédrale de Beauvais est rempli par un immense *arbre de Jessé*, sculpté au XVIe siècle : la tempête révolutionnaire a détruit les rois et les prophètes qui montaient de branche en branche jusqu'à la Vierge, tenant dans ses bras l'Enfant Jésus; mais l'arbre est intact, et, suivant l'opinion du savant Didron, c'est une sculpture d'une incomparable beauté. — Une planche de la *Descrizione del tempio di Santa-Maria-Nuova*, par de Giudice, représente l'abre généalogique sortant du corps de Jessé et servant de croix à Jésus-Christ; les têtes des rois de Juda sont suspendues aux branches, et la Vierge est placée au sommet. M. Waagen cite, parmi les œuvres les plus remarquables du vieux peintre flamand Horebout, un tableau dans lequel l'arbre généalogique est peint sur fond d'or; au-dessous, sainte Anne, assise sur un trône et entourée d'anges jouant de divers instruments; à ses pieds, la Vierge et l'Enfant; d'un côté, le donateur avec Aaron; de l'autre, la femme du donateur avec le roi David. Ce tableau, dont il existe une vieille gravure, décrite par Bartsch sous le monogramme n° 328, faisait naguère partie de la collection d'un amateur anglais, sir Culling-Eardley.

— Anc. philos. *Arbre de Porphyre.* Se disait, en logique, de l'échelle des cinq prédicaments ou catégories auxquelles Aristote prétend que se rapportent tous les objets de nos pensées.

— *Arbre de Cracovie*, Nom donné au siècle dernier, lors des premières tentatives de la Russie pour subjuguer la Pologne, à un des magnifiques marronniers qui ombrageaient le jardin du Palais-Royal, et qu'avait plantés le cardinal de Richelieu. L'opulente ramure de cet arbre le faisait remarquer et surtout rechercher des promeneurs pendant les chaleurs de l'été; l'opinion publique s'étant passionnée pour les Polonais, on se réunissait autour de son tronc plus que séculaire pour entendre la lecture du *Courrier de l'Europe* et de la *Gazette de Leyde*, qui étaient les journaux les plus répandus de l'époque. Mais les événements politiques ayant perdu leur intérêt, les oisifs n'en continuèrent pas moins à se réunir sous l'*arbre de Cracovie*, et quand les nouvelles faisaient défaut, on en inventait; d'où ces locutions, pour qualifier des faits controuvés : *Il a entendu cela sous l'arbre de Cracovie.* Enfin, le vocabulaire de l'argot ne tarda pas à s'emparer de cette locution, sans doute à cause de l'initiale de ce mot (*crac*), et, en argot, le mot de *cracovie* est resté le synonyme de *mensonge*. Se tenir constamment à Cracovie, sous l'arbre de Cracovie, signifie nier obstinément une chose : *Le tribunal n'a pas pu condamner le prévenu, qui est toujours resté sous l'*ARBRE DE CRACOVIE. Lors des nouvelles appropriations dont le jardin du Palais-Royal fut l'objet, l'*arbre de Cracovie* disparut.

— Périphr. L'*arbre aux pommes d'or*, l'oranger; l'*arbre de Pallas*, *de Minerve*, l'olivier; l'*arbre de Vénus*, l'*arbre cher à Vénus*, le myrte; l'*arbre de Cybèle*, le pin; l'*arbre d'Apollon*, le laurier; l'*arbre de Pluton*, le cyprès; l'*arbre de Bacchus*, la vigne, etc.

— **Epithètes.** Epais, touffu, feuillu, rameux, antique, chenu, creux, desséché, chevelu, vert, verdoyant, fleuri, tendre, délicat, frêle, mince, élancé, robuste, vigoureux, magnifique, orgueilleux, fier, superbe, fécond, fertile, domestique, greffé, cultivé, sauvage, agreste, inculte, stérile, noueux, épineux, hospitalier, propice, protecteur, étranger, exotique, indigène, naturalisé, acclimaté, géant, gigantesque, énorme, nain.

— **Encycl.** Bot. Les végétaux ligneux sont généralement distingués en *arbres*, *arbrisseaux*, *arbustes* et *sous-arbrisseaux*. Les *sous-arbrisseaux* ont une tige demi-ligneuse, c'est-à-dire dont la base seule est dure et persiste hors de terre un grand nombre d'années, tandis que les rameaux et les extrémités de branches périssent et se renouvellent tous les ans : tels sont le thym, la rue, la sauge. Les autres végétaux ligneux, au contraire, le sont dans toute la longueur de leur tige, si ce n'est à son sommet extrême. Les *arbustes* se ramifient dès leur base, et ne portent pas de bourgeons. Les *arbrisseaux* sont ramifiés à leur base, et ne portent pas de bourgeons. Enfin, les *arbres* ne se divisent en branches qu'à la partie supérieure de leur tronc, et par conséquent s'élèvent généralement plus que tous les autres végétaux. Ainsi, la distinction des plantes arborescentes et des herbes repose sur leur degré relatif de dureté et de durée, et les divisions établies entre les premières dépendent principalement de leur grandeur. Pour les usages habituels, ces classements populaires sont commodes et suffisants; mais quoiqu'ils semblent très-naturels au premier coup d'œil, ils n'ont aucune précision, parce qu'ils ne tiennent pas compte de la structure anatomique. Aussi, après avoir servi de base aux classifications des anciens botanistes, jusqu'à Tournefort, qui admettait encore pour catégories fondamentales de sa méthode les *arbres* et les herbes, ils ne sont plus maintenant d'usage dans la classification. Il existe des familles très-naturelles, par exemple, les légumineuses et les rosacées, dans lesquelles de grands arbres sont réunis avec de chétives herbes, et dans un grand nombre d'autres, les espèces frutescentes coexistent avec les espèces herbacées. V. VÉGÉTAL.

La hauteur des *arbres* est très-variable; il en est qui n'atteignent que trois ou quatre fois la taille de l'homme, tandis que d'autres dépassent souvent cent mètres. On voit donc que la distinction entre les grands arbres et les petits ne peut être nettement tranchée, à cause des nombreux intermédiaires qui unissent les deux extrêmes. Il y a plus : une même espèce peut, suivant le climat, le sol, l'exposition, le mode de culture, offrir dans son développement des différences très-consi-

dérables. L'épaisseur de la tige n'est pas moins variable ; élancée et grêle dans quelques espèces, elle atteint quelquefois jusqu'à douze mètres de diamètre. Cette tige se compose de deux parties principales : le bois et l'écorce. Chacune de ces deux parties a une structure différente. Le bois renferme à l'intérieur la moelle, contenue dans le canal médullaire ; puis viennent les couches ligneuses, dont le nombre correspond en général à celui des années qui forment l'âge de l'*arbre* ; elles sont coupées transversalement par les rayons médullaires qui font communiquer la moelle avec l'écorce. On divise le bois en bois parfait, bois de cœur ou duramen, qui se distingue par sa position centrale, sa formation antérieure, son tissu plus dense et plus dur, sa couleur en général plus foncée, comme on peut le voir dans l'ébène, l'acajou, l'orme, etc. ; en aubier, qui se compose des couches les plus récentes, et présente un tissu plus mou et une couleur plus claire, souvent blanche, d'où vient son nom d'*aubier* (*albus*, blanc). Avec l'âge, l'aubier se transforme en bois parfait dans les arbres dits *à bois dur*, tels que le chêne, l'orme, etc. Il ne change jamais dans les *arbres à bois blanc* ou *mou*, comme le peuplier, le saule, etc. L'écorce présente à l'intérieur le *liber*, ainsi appelé parce que ses couches sont superposées comme les feuillets d'un livre ; puis vient l'enveloppe herbacée, et enfin l'enveloppe subéreuse, qui atteint dans le chêne-liège un développement extraordinaire. Dans les premières années, le tour est recouvert par l'épiderme, qui ne tarde pas à disparaître avec l'âge. Ces particularités s'appliquent surtout aux *arbres* de nos climats, qui appartiennent au grand embranchement des dicotylédones. Mais dans les monocotylédones, tels que les palmiers, les Lasseaux, les aloès, etc., on ne trouve ni corps concentriques, sont dispersés sans ordre dans la moelle. Les fougères arborescentes présentent aussi une structure particulière, qu'il est trop long de décrire ici. Les *arbres* dicotylédones présentent ordinairement un *tronc* nu, qui, à une certaine hauteur, se divise en branches et en rameaux. Les monocotylédones ont pour type un stipe un peu aussi, mais simple, non ramifié, et terminé par un bouquet de feuilles. Sous le rapport de leur utilité et de leur emploi, on distingue les arbres *fruitiers* (pommier, poirier, pêcher), *forestiers* (chêne, hêtre, bouleau) ; *industriels* (chêne-liège, sumac, saules, osiers) ; d'*ornement* (magnolias, tulipiers, marronniers, etc.).

— Droit. Les *arbres*, même lorsqu'ils font partie d'un bois taillis ou d'une futaie et sont destinés à être coupés, sont immeubles de leur nature, tant qu'ils n'ont pas été coupés ou arrachés : des lors ils deviennent meubles et susceptibles d'être saisis-exécutés. Les *arbres* d'une pépinière sont considérés comme immeubles, bien qu'ils ne soient plantés que provisoirement dans le sol où on les a mis. Ils sont présumés appartenir au propriétaire du fonds, jusqu'à preuve du contraire : l'usufruitier est tenu de les respecter ; toutefois il peut se servir, pour les réparations auxquelles il est obligé, des *arbres* abattus ou arrachés par accident, et même en abattre, si cela est nécessaire, pourvu que cette nécessité soit constatée par le nu-propriétaire. Ceux qui meurent deviennent sa propriété, à la charge de les remplacer par d'autres. (C. Nap., art. 591 et s.)

Il est interdit de planter des *arbres* de haute tige à moins de 2 m. de la ligne séparative des héritages voisins et de 1 m. 50 cent. pour les autres *arbres* et les haies vives : le voisin peut exiger que tout ce qui est planté à une distance moindre soit arraché. (C. Nap., art. 671 et s.) On ne peut non plus planter d'*arbres* sur les terrains riverains des cours d'eau navigables ou flottables sans observer les distances prescrites par les règlements spéciaux. Les *arbres* plantés sur les routes impériales appartiennent à l'Etat, à moins qu'ils n'aient été plantés par des particuliers en vertu d'anciens règlements : en tous cas, ils ne peuvent être abattus ou élagués qu'avec l'autorisation du gouvernement. (Loi du 12 mars 1825.) Lorsque les plantations d'*arbres* ne sont pas faites sur les routes mêmes par l'Etat, les propriétaires riverains peuvent être tenus d'en faire à leurs frais sur leurs propriétés dans des conditions que l'administration a le droit de fixer. Des lettres patentes du 19 janvier 1552 enjoignirent aux seigneurs et habitants des villes, villages et paroisses, de planter des ormes sur le bord des grandes routes, afin d'assurer à l'artillerie une promenade à l'ombre dans une région très-inépuisable. Des arrêts du conseil et des ordonnances en 1720, 1776, 1787, renouvelant des actes plus anciens, prescrivirent ces plantations et défendirent, sous des peines sévères, d'abattre ou de couper ces *arbres*. Ces dispositions entrèrent dans le décret du 16 décembre 1811 qui régit aujourd'hui la matière : les contraventions relatives à ces lois sont déférées au conseil de préfecture. V. Domaine public, Chemins, Voirie.

Les *arbres*, en tant qu'ils font partie de bois ou de forêts régies par le Code forestier, sont l'objet d'une réglementation minutieuse, et défendus contre tous dommages et dégâts par des pénalités, graduées selon l'âge, l'essence, la hauteur et le diamètre de l'*arbre* endommagé ou coupé.

Le Code pénal punit d'un emprisonnement de six jours à six mois par chaque *arbre* abattu ou détruit celui qui a abattu ou fait périr des *arbres* qu'il savait appartenir à autrui, sans

que la peine au total puisse excéder cinq ans. Le minimum de cette peine est de vingt jours si les *arbres* étaient plantés sur les routes, places, chemins, rues ou voies publiques, vicinales ou de traverse (art. 445, 446 et 448). La destruction de greffes est punie, par chaque greffe, d'un emprisonnement de six jours à deux mois, sans que le total puisse excéder deux ans (art. 447). Le législateur, sous la dénomination d'*arbres*, a pas compris les *arbustes ou arbrisseaux* dont la destruction, à moins qu'elle ne puisse être caractérisée de *dévastation de plants* (art. 444, C. pén.), ne peut donner lieu qu'à des condamnations civiles. La loi du 28 septembre 1791 sur la *police rurale* (art. 18), punit d'une amende égale à deux journées de travail, par tête d'animal, les propriétaires des chèvres qu'ils ont laissées errer et qui ont endommagé des arbres fruitiers ou autres.

— Hist. Les premiers peuples eurent les *arbres* en grande vénération, et les forêts, ces temples primitifs, leur parurent le séjour favori de leurs divinités ; aussi était-ce dans ces solitudes ombreuses qu'ils se plaisaient à célébrer les cérémonies du culte qu'ils leur rendaient. Rien n'était aussi propre, en effet, à inspirer une religieuse terreur, que le profond silence de ces mystérieuses forêts, à peine interrompu par le bruissement des feuilles ou par le murmure des ruisseaux se perdant au passage ignoré à travers les fougères arborescentes et ces herbes vigoureuses qui croissaient en liberté sur une terre vierge encore. Bientôt à ce sentiment vague et indéterminé se joignirent des préjugés divers, et c'est ainsi qu'on en vint à attribuer à chaque divinité une prédilection pour un *arbre* quelconque, et que l'on consacra le chêne à Jupiter et à Cybèle, à Bacchus et à Pan le pin maritime, à Minerve l'olivier, à Apollon le laurier, à Vénus le myrte, à Mars le frêne, dont on faisait le bois des lances ; le peuplier à Hercule, le cèdre aux Euménides, le palmier aux Muses, l'érable aux Génies, etc. ; mais derrière ces superstitieuses croyances se cachait un symbole d'origine purement humaine : Cybèle, déesse de la fécondité, présidant aux productions de la terre, protégeait le chêne, dont les glands furent la nourriture des premiers hommes ; Minerve préféra l'olivier, source d'une pacifique richesse pour les habitants de l'Attique, et ainsi de suite. On alla plus loin encore, et l'on attacha des emblèmes du même genre aux constellations et aux signes du zodiaque. Plusieurs peuples du nord de l'Europe ont eu également le culte des *arbres* ; les druides révéraient particulièrement le chêne et surtout le gui, plante parasite de cet arbre, qu'ils recueillaient avec un cérémonial particulier. Les Germains rendaient un culte au chêne, au pin et au tilleul, et les anciens habitants de la Hesse honoraient par des sacrifices le grand *Chêne au Tonnerre*, que saint Boniface fit abattre sous Charles-Martel. Le christianisme, en substituant aux superstitions du paganisme une religion purement morale, enleva aux *arbres* cette signification religieuse, que la disparition presque complète des forêts acheva de plonger dans l'oubli ; mais les peuples modernes continuèrent à considérer les *arbres*, sinon comme objet de culte, au moins comme des monuments dignes de transmettre à la postérité le souvenir d'un événement mémorable. Tels furent les *arbres de la liberté*, connus dès les temps les plus anciens de la Grèce et de Rome. La coutume s'en répandit en Europe et fut importée par les Anglais dans leurs colonies américaines sous le nom de *May-poles*. Après l'émancipation de la Nouvelle-Angleterre, cet emblème revint en France, où les premiers *arbres* de la liberté furent plantés en 1790. V. ci-dessous Arbres de la liberté.

Certains *arbres*, soit à cause de leur antiquité, soit à cause de leur énorme développement, soit surtout par les souvenirs qu'y sont restés attachés, ont conquis pour ainsi dire une existence historique. Nous allons citer les principaux :

Les Arbres-Mammouths de la Californie. Ces végétaux, inconnus jusque dans ces derniers temps, furent découverts par le naturaliste Lobb, sur la Sierra-Nevada, vers les sources des fleuves Stanislas et Saint-Antoine. Ils appartiennent à la famille des conifères, et atteignent l'incroyable hauteur de 130 m. Le corce, d'une épaisseur énorme, est de couleur cannelle ; le bois rougeâtre, mou et léger. L'âge de l'un de ces arbres, abattu, s'élevait, d'après ses anneaux concentriques, à plus de 2,000 ans. Par un acte de vandalisme, on a évidé à une hauteur de 21 pieds, et exposé à San-Francisco, l'écorce de la partie inférieure d'un de ces géants. Elle formait une chambre que l'on avait carnie de tapis. On se fera facilement une idée de sa dimension quand on saura, qu'outre un piano, il fut possible d'y établir des sièges pour 40 personnes, et qu'une autre fois 140 enfants y trouvèrent suffisamment de la place. Un de ces troncs est aujourd'hui au palais de Sydenham, et une des merveilles de ce palais merveilleux. Ces arbres, auxquels on a donné le nom botanique de *Wellingtonia gigantea*, se trouvent au nombre de 90 à 100 sur un espace très-resserré. Ils sont groupés par deux ou trois sur un sol fertile et noir, arrosé par un ruisseau. Les chercheurs d'or eux-mêmes leur ont accordé quelque attention et leur ont attaché des qualifications bizarres. Ainsi, l'un de ces arbres porte chez eux le nom de *Miner's cabin*, et possède une tige de 100 m. de hauteur, dans laquelle s'est creusée une large excavation. Les *Trois-Sœurs* sont trois arbres issus d'une seule et même racine. Le *Vieux célibataire*, déchevelé par les ouragans, croît loin des autres, et mène une existence solitaire. La *Famille* se compose d'un couple d'ancêtres et de 24 enfants. Enfin, l'*Ecole d'équitation* est un gros tronc renversé et creusé par le temps ; dans sa cavité on peut entrer à cheval jusqu'à une distance de 20 m.

Le Boabab de Grand-Galargues. Cet arbre de la Sénégambie paraît être le plus antique monument végétal du monde entier. On lui attribue l'âge prodigieux de 5 à 6,000 ans. La tige s'élève à peine à la hauteur de 4 m. ; mais, en revanche, elle en a 30 de circonférence, et il ne lui faut rien moins que cette énorme base pour supporter son gigantesque dôme de feuillage. La branche centrale s'élève perpendiculairement jusqu'à la hauteur de 20 m., tandis que les branches latérales s'éloignent d'autant, ce qui forme une coupole dont le diamètre dépasse 50 m. Les nègres ont orné de sculptures l'entrée de la cavité qui s'est creusée dans la tige de cet arbre extraordinaire, et ils tiennent dans l'intérieur, qu'ils ont transformé en salle de conseil, leurs assemblées générales.

Les Cèdres du Liban. Ces patriarches du monde végétal, dont quelques-uns passent pour être contemporains de Salomon, s'élèvent au lieu dit *El-Arez*, sur un étroit plateau du mont Liban, auprès d'un village appelé Becharray, non loin de Tripoli de Syrie et de Djebail. Les cèdres les plus gros sont au nombre de sept, entourés d'un petit bois formé par leurs rejetons ; ils s'élèvent de 20 à 30 m. de hauteur, et le plus gros, qui n'a pas moins de 4 m. de diamètre, couvre une circonférence de 40 m. Cet arbre, comme un cèdre de Jéricho, est évidé à une hauteur de 21 pieds, et exposé à San-Francisco, l'écorce de la partie inférieure d'un de ces géants. Elle formait une chambre que l'on avait carnie de tapis. On se fera facilement une idée de sa dimension quand on saura, qu'outre un piano, il fut possible d'y établir des sièges pour 40 personnes, et qu'une autre fois 140 enfants y trouvèrent suffisamment de la place. Un de ces troncs est aujourd'hui au palais de Sydenham, et une des merveilles de ce palais merveilleux. Ces arbres, auxquels on a donné le nom botanique de *Wellingtonia gigantea*, se trouvent au nombre de 90 à 100 sur un espace très-resserré. Ils sont groupés par deux ou trois sur un sol fertile et noir, arrosé par un ruisseau. Les chercheurs d'or eux-mêmes leur ont accordé quelque attention et leur ont attaché des qualifications bizarres. Ainsi, l'un de ces arbres

porte chez eux le nom de *Miner's cabin*, et possède une tige de 100 m. de hauteur, dans laquelle s'est creusée une large excavation. Les *Trois-Sœurs* sont trois arbres issus d'une seule et même racine. Le *Vieux célibataire*, déchevelé par les ouragans, croît loin des autres, et mène une existence solitaire. La *Famille* se compose d'un couple d'ancêtres et de 24 enfants. Enfin, l'*Ecole d'équitation* est un gros tronc renversé et creusé par le temps ; dans sa cavité on peut entrer à cheval jusqu'à une distance de 20 m.

Le Boabab de Grand-Galargues. Cet arbre de la Sénégambie paraît être le plus antique monument végétal du monde entier. On lui attribue l'âge prodigieux de 5 à 6,000 ans. La tige s'élève à peine à la hauteur de 4 m. ; mais, en revanche, elle en a 30 de circonférence, et il ne lui faut rien moins que cette énorme base pour supporter son gigantesque dôme de feuillage. La branche centrale s'élève perpendiculairement jusqu'à la hauteur de 20 m., tandis que les branches latérales s'éloignent d'autant, ce qui forme une coupole dont le diamètre dépasse 50 m. Les nègres ont orné de sculptures l'entrée de la cavité qui s'est creusée dans la tige de cet arbre extraordinaire, et ils tiennent dans l'intérieur, qu'ils ont transformé en salle de conseil, leurs assemblées générales.

Le Châtaignier de l'Etna. Cet arbre gigantesque, qui n'a pas moins de 53 m. de circonférence, est certainement le végétal le plus volumineux qui soit sur le globe. On croit généralement que son énorme tronc est un assemblage naturel de cinq arbres qui, pressés l'un contre l'autre à mesure qu'ils ont grossi, ont fini par se souder et se trouver réunis sous une même écorce ; cependant Brydone, qui visita cet arbre en 1770, rapporte que ses guides, interprètes des traditions locales, disent que jadis une écorce continue et très-saine couvrait encore ce tronc, dont on ne voit plus aujourd'hui que les vénérables ruines. Dans une énorme ouverture naturelle, par laquelle deux voitures peuvent passer de front, une cabane a été construite. Cet arbre est appelé le *châtaignier des cent chevaux* (castagno de cento cavalli), depuis que la reine Jeanne d'Aragon, surprise sur l'Etna par un orage effroyable, trouva un abri sous cet arbre avec cent personnes de sa suite. Dans son *Voyage pittoresque aux îles de la Sicile*, en 1784, Houel a donné un dessin du *châtaignier de l'Etna*.

Les Châtaigniers de Robinson, arbres énormes situés dans les campagnes voisines de Sceaux et surtout de Chatenay, près Paris ; les plus gros sont au lieu dit *Robinson*, ainsi nommé à cause de son isolement au milieu des bois. En 1848, il s'y installa une sorte de restaurant dont le fondateur eut l'idée de placer des solives sur les grosses branches de quelques châtaigniers, afin d'y établir des salles à manger aériennes auxquelles on arrivât au moyen d'escaliers tournant autour du tronc. Ce restaurant pittoresque obtint bientôt la vogue ; on se précipita chaque dimanche vers les ombrages de Chatenay, et les arbres de Robinson devinrent une véritable curiosité des environs de Paris.

Les Chênes de la forêt de Dodone. Dans cette forêt se trouvait, comme on sait, l'oracle le plus ancien de la Grèce. Il y avait principalement un hêtre ou un chêne, car on n'est pas d'accord sur la nature de cet arbre, d'où sortait la voix même de Jupiter. « L'oracle, dit Hésiode, habite le creux du hêtre. » Naïveté, ironique peut-être, qui nous montre le prêtre caché dans le creux du vieil arbre. Il est certain, en effet, que les prêtres se tenaient cachés dans le creux de ces arbres vénérés pour faire entendre la réponse de l'oracle, et comme le respect tenait les consultants à une certaine distance, ils ne pouvaient s'apercevoir de cette supercherie. Les croyants affluaient de tous les points de la Grèce pour venir soulever un coin du voile de l'avenir, et leur affluence fit la richesse de la ville de Dodone, dont l'opulence cessa en même temps que le crédit de ses oracles, ruiné par les Aristophane, les Zénon et les Lucien, ces Fontenelles de la Grèce ancienne.

Le Chêne de Salcey, Chêne qui jouit d'une grande célébrité en Angleterre, et dont le major Rookes a donné une description. A dix milles de Londres, dans la forêt de Salcey, respectée par la hache depuis un nombre d'années impossible à supputer, possède des arbres dont un grand nombre sont parvenus à un degré merveilleux de développement. Le plus remarquable est un énorme chêne, auquel on a donné le nom de *grand chêne de Salcey* (the great Salcey oak). A la base, il a à peu près 10 m. 20 cent. de diamètre, et à plus de 3 m. de terre, sa circonférence est encore considérable.

Le Chêne du roi Etienne, dans la province de Southampton, ainsi nommé par la tradition, qui voulait que ce prince eût tué un cerf gigantesque près de ce chêne, était un arbre vraiment prodigieux. Chaque année, le peuple des environs faisait une procession autour du tronc, et tous les enfants chétifs ou atteints de graves maladies étaient enfermés pendant une heure dans son immense cavité, et les bons parents s'en retournaient rassurés sur l'avenir de leur géniture. Ce chêne tomba de vétusté, et sa mort fut plus regrettée que ne l'avait jamais été celle du plus illustre médecin de l'Angleterre.

Le Chêne de la Cuve, chêne situé dans la forêt de Brotonne, dans un lieu dit *Val-aux-Clercs*, et ainsi nommé à cause d'une cuvette naturelle creusée au milieu de son village, emportant une branche de cèdre pour en orner le devant de sa maison. Il y a aussi des cèdres dans un autre endroit du Liban appelé *Radhël*, mais ils sont loin d'avoir acquis le même développement que ceux d'*El Herzé*. Le cèdre du Liban, nommé en hébreu *erets* (mot qui signif. *pin*, en général), est certainement l'arbre dont il est le plus souvent fait mention dans la Bible. Nous citerons les passages suivants : Liv. des Juges, ch. IX, v. 15. — 1er liv. des Rois, ch. IV, v. 33 ; ch. V, verset 6 ; 2e liv. *id.*, ch. XIV, v. 9. — 1er Chron., ch. II, v. 7. — Psaume 104, v. 16. — Liv. d'Ezéchiel, ch. XXVII, v. 5. — Liv. de Zacharie, ch. II, v. 1, etc. Le bois de cèdre était employé par les Hébreux pour la construction des maisons des riches, des palais (2e liv. de Samuel, ch. VII, v. 2. — Liv. de Jérémie, ch. XXII, v. 15) ; on en faisait aussi des idoles et des mats de navires (liv. d'Ezéchiel, ch. XXVII, v. 5). Tout l'intérieur du temple de Jérusalem était lambrissé de cèdre recouvert de lames d'or.

Le Châtaignier de l'Etna. Cet arbre gigantesque, qui n'a pas moins de 53 m. de circonférence, est certainement le végétal le plus volumineux qui soit sur le globe. On croit généralement que son énorme tronc est un assemblage naturel de cinq arbres qui, pressés l'un contre l'autre à mesure qu'ils ont grossi, ont fini par se souder et se trouver réunis sous une même écorce ; cependant Brydone, qui visita cet arbre en 1770, rapporte que ses guides, interprètes des traditions locales, disent que jadis une écorce continue et très-saine couvrait encore ce tronc, dont on ne voit plus aujourd'hui que les vénérables ruines. Dans une énorme ouverture naturelle, par laquelle deux voitures peuvent passer de front, une cabane a été construite. Cet arbre est appelé le *châtaignier des cent chevaux* (castagno de cento cavalli), depuis que la reine Jeanne d'Aragon, surprise sur l'Etna par un orage effroyable, trouva un abri sous cet arbre avec cent personnes de sa suite. Dans son *Voyage pittoresque aux îles de la Sicile*, en 1784, Houel a donné un dessin du *châtaignier de l'Etna*.

Les Châtaigniers de Robinson, arbres énormes situés dans les campagnes voisines de Sceaux et surtout de Chatenay, près Paris ; les plus gros sont au lieu dit *Robinson*, ainsi nommé à cause de son isolement au milieu des bois. En 1848, il s'y installa une sorte de restaurant dont le fondateur eut l'idée de placer des solives sur les grosses branches de quelques

dormi avant la bataille de Falkirk (22 juillet 1298), on dans la cavité duquel, suivant d'autres, il s'était caché après sa défaite. En 1800, sir Walter Scott vit encore les restes de cet arbre memorable, dont il ne reste plus aujourd'hui que quelques vestiges.

Le Chêne d'Owen Glendower. Cet arbre est l'objet de la plus grande vénération. Une tradition rapporte que le descendant des anciens souverains du pays de Galles monta sur ce chêne pendant la bataille qu'il livra avec Henry Percy à Henry IV, roi d'Angleterre, le 20 juillet 1403.

Le Chêne de la reine Blanche, dans la forêt de Fontainebleau. Ce bel arbre, que tous les paysagistes modernes ont dessiné, s'élevait au lieu dit le Bas-Bréau. Une tradition non justifiée veut que la mère de saint Louis se soit souvent reposée sous cet arbre séculaire. Plus tard, il fut incendié par des imprudents qui avaient allumé du feu dans l'intérieur de son tronc, creusé par les ans.

Le Chêne de Vincennes. Vers 1270, saint Louis s'était fait construire, dans le bois de Vincennes, une maison de plaisance qui reçut le nom de manoir royal. C'est dans cette résidence que le pieux roi venait se délasser ; c'était aussi pendant ses fréquents séjours en cet endroit qu'il allait, après la messe, se promener au bois, et, s'asseyant au pied d'un chêne, entouré de sa suite, donnait audience à tous ceux qui avaient à lui parler, « et, dit la chronique, il n'y en avait aucun qui ne s'en retournât content. » La tradition a désigné longtemps, parmi les plus gros de ces arbres celui ou saint Louis avait coutume de s'arrêter.

Le Chêne Baïblis en Lithuanie. Au temps du paganisme, les trois divinités principales des Lithuaniens étaient *Perkunas*, dieu de la foudre ; *Patrympus*, dieu de la guerre, et *Potello*. Un chêne énorme leur servait de temple, et c'était sous ses branches qu'on élevait des autels à ces divinités. Après l'introduction du christianisme, ces arbres furent abattus. Par un heureux hasard, un de ces chênes séculaires s'est conservé intact jusqu'aujourd'hui. Ce géant des forêts est appelé par le peuple *Baïblis* ; il est vénéré par chaque année, le peuple des environs faisait une procession autour du tronc, et tous les enfants chétifs ou atteints de graves maladies étaient enfermés pendant une heure dans son immense cavité, et les bons parents s'en retournaient rassurés sur l'avenir de leur géniture. Ce chêne tomba de vétusté, et sa mort fut plus regrettée que ne l'avait jamais été celle du plus illustre médecin de l'Angleterre.

Le Chêne de la Cuve, chêne situé dans la forêt de Brotonne, dans un lieu dit *Val-aux-Clercs*, et ainsi nommé à cause d'une cuvette naturelle creusée au milieu de son village, emportant une branche de cèdre pour en orner le devant de sa maison. Il y a aussi des cèdres dans un autre endroit du Liban appelé *Radhël*, mais ils sont loin d'avoir acquis le même développement que ceux d'*El Herzé*. Le cèdre du Liban, nommé en hébreu *erets* (mot qui signif. *pin*, en général), est certainement l'arbre dont il est le plus souvent fait mention dans la Bible. Nous citerons les passages suivants : Liv. des Juges, ch. IX, v. 15. — 1er liv. des Rois, ch. IV, v. 33 ; ch. V, verset 6 ; 2e liv. *id.*, ch. XIV, v. 9. — 1er Chron., ch. II, v. 7. — Psaume 104, v. 16. — Liv. d'Ezéchiel, ch. XXVII, v. 5. — Liv. de Zacharie, ch. II, v. 1, etc. Le bois de cèdre était employé par les Hébreux pour la construction des maisons des riches, des palais (2e liv. de Samuel, ch. VII, v. 2. — Liv. de Jérémie, ch. XXII, v. 15) ; on en faisait aussi des idoles et des mats de navires (liv. d'Ezéchiel, ch. XXVII, v. 5). Tout l'intérieur du temple de Jérusalem était lambrissé de cèdre recouvert de lames d'or.

Le Chêne d'Allouville. C'est dans le cimetière d'Allouville, à une lieue d'Yvetot (Seine-Inférieure), que l'on voit cet arbre, une des merveilles végétales de la France. Il a, près de terre, 10 m. de circonférence, et 8 à hauteur d'homme ; ses branches énormes s'étendent au loin et forment un vaste ombrage. D'après les recherches des antiquaires de Normandie, cet arbre ne compte pas moins de neuf cents ans d'existence. A son sommet, un petit clocher que supporte une charpente assez simple, abrite la petite chambre d'anachorète, munie d'une sorte de lit taillé dans le bois et s'élève d'une manière pittoresque au milieu du feuillage. Le bas du tronc a été converti en une petite cave dédiée à Notre-Dame de la Paix par l'abbé du Détroit, curé d'Allouville, en 1636. Pendant la Révolution, un incendiaire y mit le feu, mais peut-être ont-ils donné naissance à de nouvelles souches, après que Titus eut fait couper tous les arbres aux environs de Jérusalem. On fait aujourd'hui avec les noyaux de leurs fruits des chapelets, qui sont pour les bons religieux la source d'un revenu assez considérable. Les oliviers de Gethsémani ont été chantés par l'auteur du *Voyage en Orient*.

L'Orme de Hatfield. Dans la résidence princière du marquis de Salisbury, à Hatfield, comté de Hertford, en Angleterre, on admire un arbre aussi remarquable par ses proportions prodigieuses que par les souvenirs historiques qu'il rappelle : le parc qui environne *Hatfield House*, ancienne résidence du roi Edouard IV, de la reine Elisabeth, et prison du malheureux Charles Ier, est orné d'un orme qui mesure 9 m. de circonférence au niveau du sol, et qui déploie ses branches sur une étendue de 40 m.

Le Palmier d'Abdérame. Le calife de Cordoue, digne émule de Charlemagne, avait près de la terrasse de son palais le premier palmier qu'on eût, dit-on, vu en Espagne, et qu'il avait fait planter en souvenir de la patrie, d'où la haine des Abbassides l'avait forcé de fuir bien jeune encore. Parmi ses nombreuses poésies, il en est une fort touchante adressée à ce palmier.

Le Peuplier de Dijon. Parmi les nombreuses et belles promenades que possède la ville de Dijon, il en est une, l'*Arquebuse*, voisine de la gare du chemin de fer, et réunie actuellement au Jardin des Plantes, qui offre à la curiosité des touristes un arbre remarquable : c'est un peuplier de Bourgogne, de 15 m. de circonférence au niveau du sol, et âgé de plus de quatre cents ans.

Les Pins laryx de la Corse. Les belles forêts de la Corse, peuplées de chênes, de hêtres et surtout de pins laryx, présentent de nombreux exemples de végétation extraordinaire. En

1812 et dans les années suivantes, les pins laryx des forêts d'Aïtone et de Rospa ont fourni des bois de mâture de 30 m. de longueur sur 0 m. 762 de diamètre au gros bout, et 0 m. 430 au petit bout. La forêt de Valdoniello, à Sagone, renferme plusieurs de ces géants du règne végétal ; un d'entre eux, à 1 m. au-dessus du sol, mesure 8 m. de circonférence, et s'élève à 50 m. de hauteur ; les branches, qui n'existent qu'à la cime la plus élevée et qui se déploient en éventail, mesurent un cercle de plus de 100 m. de circonférence.

Le Platane de la Lycie, nom donné par Pline à un platane célèbre qui existait de son temps dans cette province. Le tronc, creux, formait une sorte de grotte de 27 m. de tour. La cime branchue ressemblait à une petite forêt ; les branches qui la composaient couvraient de leur ombre une étendue de terrain immense. L'intérieur de l'excavation du tronc était tapissé de mousse, ce qui lui donnait encore davantage l'aspect d'une grotte naturelle. Licinius Mutianus, gouverneur de la Lycie, donna dans cette grotte un festin à vingt-et-un convives, et tous ensuite y passèrent commodément la nuit.

Le Platane de Bujukdéré, appelé aussi *Platane de Godefroy de Bouillon*. Ce platane, célèbre dans tout l'Orient, est situé dans une délicieuse vallée, à 12 kilom. de Constantinople. Il est formé de onze rejetons partant d'une même souche, et couvre de son ombrage un immense espace, sous lequel on a eu depuis peu l'ingénieuse idée d'établir un de ces petits cafés si agréables à rencontrer dans un lieu exposé à des chaleurs dévorantes. C'est alors que l'on prétend que un monument historique ; c'est, dit-on, sous son ombrage qu'était dressée la tente de Godefroy de Bouillon, et ce bel arbre porte encore, parmi les Européens, le nom du preux roi de Jérusalem. Il est vrai qu'Anne Comnène dément la légende ; mais elle-même est-elle une autorité ? « Du reste, dit M. T. Gautier, rien n'est plus majestueusement pittoresque que cette monstrueuse masse de feuillage sur laquelle les siècles ont glissé comme des gouttes de pluie, et qui a vu se dresser à son ombre les tentes des héros chantés par le Tasse. L'arbre millénaire est là toujours debout, plein de nids et de rayons de soleil, voyant les années tomber à ses pieds comme des feuilles, de siècle en siècle plus colossal et plus robuste. »

Le Platane de Xercès. Le grand roi marchant contre les Grecs, rencontra, en traversant la Lydie, un platane d'une si merveilleuse beauté, que, dit Elien, « il s'arrêta un jour entier dans cet endroit désert, autour du platane, y suspendit des ornements précieux, et décora toutes ses branches de colliers et de bracelets d'or. En s'éloignant, il en confia la garde à l'un des immortels... C'était assurément, ajoute l'écrivain grec, une chose bien ridicule dans ce prince, qui ne respectait le pouvoir des dieux ni sur terre ni sur mer, et qui osait se frayer de nouvelles routes et tenter des navigations inconnues, d'être, en quelque sorte, l'esclave et l'admirateur d'un arbre. » Il y a pourtant, ce semble, un enseignement à tirer de cette passion inspirée par un chef-d'œuvre de la nature au roi des rois, dont le cœur était blasé sur toutes les jouissces que peuvent procurer le pouvoir et la richesse.

Le Sapin des Alpes, surnommé le *Vétéran des Alpes*, et connu des habitants sous le nom d'*écurie aux chamois*, parce qu'il sert d'abri à ces animaux pendant l'hiver, a 8 m. de circonférence au-dessus du collet. Il est situé sur la montagne de Bequé. Le célèbre Berthelot donne à cet arbre 1,200 ans.

Le Tilleul de Villars-en-Choing (Suisse). Son tronc mesure près de 12 m. de circonférence ; il se sépare en deux grosses branches subdivisées elles-mêmes en cinq autres bien touffues et très-saines. Cet arbre, qui, en 1476, était déjà célèbre par sa grosseur et sa vétusté, fut mutilé, au milieu de troubles politiques, par des tanneurs qui en enlevèrent l'écorce dans l'intention de l'employer. On donne à ce tilleul 1,250 ans ; mais de Candolle a contesté ce chiffre.

Le Tilleul de Neustadt (royaume de Wurtemberg). Le couronnement de cet arbre décrit une circonférence de 133 m. ; ses branches sont soutenues par 106 colonnes de pierre. Ce tilleul était déjà très-âgé en 1229, car la ville de Neustadt, bâtie à cette époque, reçut le nom de *Neustadt près du gros tilleul*. On put lire longtemps sur plusieurs des branches de cet arbre géant, des inscriptions qui remontaient à l'an 1550. Ce tilleul se divise, à son sommet, en deux grosses branches, dont l'une atteint une longueur de 34 m., et l'autre, qui a été brisée par le vent en 1773, 16 m. Des calculs donnent à ce tilleul 1,154 ans.

Le Tilleul de Fribourg. Suivant une vieille tradition, cet arbre, que l'on voit devant la maison de ville, à Fribourg, fut planté le jour même de la bataille de Morat. Un jeune Fribourgeois qui avait contribué à la victoire, désirant en apporter la nouvelle à ses concitoyens, courut, dit-on, tout d'une traite depuis Morat jusqu'à Fribourg. Il arriva sur la place publique encore tout couvert de sang, et tel-

lement épuisé de fatigue, qu'il tomba à terre, et, avant d'expirer, n'eut que le temps de crier : *Victoire!* (On remarque l'analogie de cette situation avec celle du soldat de Marathon.) Une branche de tilleul qu'il tenait à la main fut immédiatement placée à côté du cadavre, et devint l'arbre aujourd'hui épuisé de vieillesse, et dont les branches, couvertes de feuilles chétives, sont en partie soutenues par des piliers de pierre. Pendant le XVIe siècle, chaque samedi, il se tenait sous cet arbre une cour de justice. Aujourd'hui, c'est là que le juge casse la verge sur les coudammés agenouillés que l'on mène au supplice. Un médecin célèbre disait aux Fribourgeois : « Quand votre arbre se déshabille, habillez-vous, et quand il s'habille, déshabillez-vous. »

ARBRES HISTORIQUES.

Le Cèdre dit *du Jardin des Plantes*. C'est un des plus beaux et des plus anciens cèdres que nous ayons en France. Il est situé à l'extrémité sud du jardin, sur le versant du *labyrinthe*. Sa flèche ayant été brisée, il a cessé de s'élever, et ne s'étend plus qu'horizontalement. L'origine de ce cèdre est touchante ; elle a été racontée bien des fois sous son ombrage. Suivant la légende, Bernard de Jussieu l'aurait apporté, dans son chapeau, d'une contrée lointaine, et, dans la traversée, se serait privé de sa ration d'eau pour l'en arroser. Suivant l'histoire, cet illustre naturaliste l'importa tout simplement d'Angleterre, en 1734. C'était un présent de son ami, le médecin anglais Collinson.

La poésie a illustré un dévouement à peu près semblable d'un jeune lieutenant de vaisseau, M. Declieu, qui s'était imposé les mêmes privations, dans des circonstances analogues, pour conserver un pied de caféier. On lit dans le poème de la *Navigation*, d'Esménard :

Rappelez-vous Declieu : sur son léger vaisseau
Voyageait de Moka le timide arbrisseau ;
Le dot tombe soudain, Zéphyr n'a plus d'haleines ;
Sous les feux du Cancer, l'eau pure des fontaines
S'épuise, et du besoin l'inexorable loi.
Du peu qui reste encore a meuré l'emploi.
Chacun craint d'opposer les tourments de Tantale ;
Declieu seul les défie, et, d'une soif fatale
Etouffant tous les jours la délirante ardeur,
Tandis qu'un ciel d'airain s'enflamme de splendeur,
De l'humide aliment, qu'il refuse à sa vie,
Goutte à goutte il nourrit une plante chérie ;
L'aspect de son arbuste adoucit tous ses maux ;
Declieu rêve déjà l'ombre de ses rameaux,
Et croit, en caressant la tige ramivée,
Respirer en liqueur sa graine parfumée.

L'Oranger de Versailles, connu sous le nom de *Grand Bourbon* ou de *François Ier*. Il avait été acquis à la vente des biens du connétable de Bourbon, en 1523, à cause de sa beauté. Il y a de cela plus de 300 ans, et cet arbre fait

L'Arbre de Pope, près de Binfield. C'est un pauvre hêtre presque sans feuilles et sans rameaux, épuisé de vieillesse et mutilé par la